

Welthungerhilfe
B.P. 823 BANGUI, Avenue de l'Indépendance, Cité ASECNA



AVIS DE RECRUTEMENT

TITRE : **Conseil Juridique**

LOCALITE : Bangui
SUPERVISEUR DIRECT : Directeur Pays
DUREE DU CONTRAT : 06 mois renouvelable
NOMBRE DE POSTE : un (01)

1. Objectifs du poste

L'objectif du poste est de définir les prestations du Cabinet et les attentes de l'ONG en ce qui concerne les prestations d'assistantes, juridiques judiciaires, conseils et représentations, leurs modalités de mises en œuvre et les rémunérations contractuelles.

2. Sa Mission

Le Cabinet aura une mission de Conseil et veille juridique dans les domaines de la législation du travail, législation fiscale, conflit sociale, procédures d'enregistrements, procédures administratives. Le Cabinet s'engage à mettre à la disposition de l'ONG WELTHUNGERHILFE des textes et jurisprudences récentes. Le Cabinet apportera autant que faire ce peu.

- Assistance dans le cadre de l'interprétation des textes et des lois en vigueur de la République Centrafricaine (RCA) et leurs éventuelles implications dans le domaine des activités de l'organisation ;
- Assistance dans les litiges liés à tous les contrats entre Welthungerhilfe et ses fournisseurs (contrats de bail, contrats de location, contrats d'assurances, de fournitures, de prestation de services et autres contrats non repris ici ;
- Assistance et conseils quant à la légalité des clauses en matière de rédaction des procédures internes (règlement intérieur, condition d'engagement, politique salariale.) et de protocoles d'accords avec les partenaires ;
- Assistance dans les négociations, établissements et rédaction des contrats avec les tiers et notamment, contrats de prestations de service, contrat de travail.
- Faire la proposition et le suivi de la demande d'exonération sur la TVA pour tous les Achats locaux
- En collaboration avec la logistique Faire le suivi aux près des Etablissements Etatique de la liste approuvée pour les matériels acheté à l'internationale

Paraphe



3. Modalités de la Mission

- Le cabinet s'engage à donner des consultations juridiques sur tous les dossiers qui lui seront soumis par l'Organisation et à conseiller celle-ci par voie écrites ou orale selon les cas ;
- Le cabinet formulera sa réponse lorsqu'il s'agira d'une question orale dans un délai qui saurait excéder trois (2) jours ;
- Les réponses aux questions écrites devront quant à elles être formulées par écrit et adressées (par courrier sous plis ou courrier électronique) dans un délai maximum de sept (4) jours.

4. Résultats Entendus

Le cabinet s'engage en outre à transmettre à l'ONG WELTHUNGERHILFE et dans les meilleurs délais, tous les actes ou informations relatifs aux différents procédures judiciaires ou administratives susceptibles de porter atteinte aux intérêts de celle-ci.

Il assurera la défense et la représentation des intérêts de l'organisation devant toutes les juridictions, tout organe juridictionnel, administratif ou disciplinaire en RCA, soit comme défenderesse ou demanderesse.

A cet égard il s'engage à :

- Exercer les poursuites, contraintes et diligences qui seront nécessaires en cas de différends entre l'ONG WELTHUNGERHILFE et toute personne physique ou morale, publique ou privée en Centrafrique ou à l'étranger.
- Faire tout commandement et toute sommation ;
- Citer comme demanderesse ou comparaître comme défenderesse ;
- Concilier, autant que faire se peut et, à cet effet, prendre tout engagement, faire toute remise, accorder terme et délai, traité, transiger, compromettre en toute état de cause, nommer tout expert, arbitre et amiable compositeur ;

Toute conciliation ou tout arrangement qui aurait pour effet de restreindre les pouvoirs de l'Organisation ou d'accroître ses engagements devra faire l'objet d'une autorisation écrite ;

A défaut de conciliation, le cabinet pourra après accord de l'ONG WELTHUNGERHILFE :

- Se pourvoir devant tout Tribunal compétent, pour y former toute demande, soit en défense ou en demande.
- Se pourvoir en appel ou en cassation,
- Soulever toute exception, opposer toute fin de non-recevoir ;
- Obtenir tout jugement, arrêt, signifier et exécuter par toute voie de droit ;
- Faire tout acte conservatoire, interrompre toute prescription ou les opposer ;

- Introduire auprès de toutes administrations des réclamations et des requêtes nécessaires au bon dénouement des affaires qui lui ont été confiées ;
- Discuter, transiger ;
- Conduire et faire tout ce qui pourra être jugé utile comme opération juridique, tant à l'amiable qu'à titre contentieux



Mode de Sélection des offres :

a) Evaluation de l'offre technique (Pondération 70%)

<p>Profil proposé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la formation académique pour la personne alignée : juriste qualifié 10Pts - Connaissance approfondie du cadre juridique de la République centrafricaine 20pts - Expertise en matière d'Etudes et d'analyse documentaire similaire (10) - Références des services similaires avec les autres ONG (Minimum 3 références) (20) 	<p>60 pts</p>
<p>Note Technique (NT)</p>	<p>70 pts</p>

N.B : La note technique (NT) minimum de qualification requise pour l'étape d'évaluation financière est de 60 points.

b) Évaluation de l'offre financière (Pondération 30%)

Pour évaluer une offre financière, WHH prendra en compte les éléments ci-après : Le prix de l'offre et les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques.

Les offres financières des soumissionnaires sélectionnés pour l'évaluation financières seront classées, et une Note Financière (NF) maximum de **40 points** sera attribuée à l'offre le moins disant et proportionnellement aux autres :

NF= OFFRE FINANCIERE LA MOINS DISANTE X 100/ OFFRE FINANCIERE DU SOUMISSIONNAIRE.

La Note Générale (NG) du soumissionnaire sera calculée comme suit : **NG= 0,6NT + 0,4NF**

c) Comparaison des offres et attribution du marché

Après évaluations techniques et financière, les notes pondérées seront additionnées en vue de pouvoir faire la comparaison des offres sur base de la Note Générale.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera celle dont la moyenne pondérale des notes issues de l'évaluation technique et financière est la plus élevée.

Paraphe


d) Notification d'attribution du Marché

WHH informera simultanément et individuellement tous les soumissionnaires de la décision d'attribution avant l'expiration du délai de validité des offres.

La notification restera administrative et n'engagera pas le soumissionnaire. L'engagement définitif sera acté à la signature du contrat par les deux parties.

Les soumissionnaires non sélectionnés seront informés de la décision prise, celle-ci sera sans appel ni recours. WHH retiendra dans ses archives les dossiers des soumissionnaires non adjudiqués.

Seul le candidat retenu après la sélection des offres techniques et financières sera invité pour les autres procédures contractuelles relatives au présent appel d'offre.



5.La composition du dossier

- CV détaillé ;
- Lettre de motivation
- Casier judiciaire
- NIF
- Matricule CNSS
- Attestations de services faits d'au moins 03 ONG internationales
- Offre Financière
- Offre technique

Mode de soumission

Tout le processus de recrutement sera assuré par le WHH.

Les Cabinets intéressés par l'offre devront soumettre leurs offres techniques et financières sous forme physique à pli fermé et ; l'offre technique et l'offre financière seront mises dans une seule enveloppe, **au plus tard mardi le 27 mai 2025 avant 17H :00** au bureau de WHH, sise à Bangui Avenue de l'Indépendance, Cité ASECNA en RCA

Le Directeur Pays Welthungerhilfe

Signé par :

89674DEE319B480...

Jameson GADZIRAI

13.05.2025 | 18:32 CEST

DS

